

Saint-Léger-sous-Cholet



Equilibre et qualité de vie

Informations
municipales

ÉTÉ 2023

N°112

Rassemblement des St Léger de France et d'ailleurs





Equilibre et qualité de vie

MAIRIE-POSTE - 4, rue de Gasma
49 280 ST LEGER SOUS CHOLET
Tél. 02 41 56 23 23 Fax. 02 41 56 26 61
Email : mairie@saintlegersouscholet.fr
Site : www.saintlegersouscholet.fr



Sommaire

Editorial	3
Vie Sociale	
Les nouveaux locaux de la MAM	5
Ma santé tout simplement	6
Les aventures de Suzette ou la chronique du CLIC	8
En cas de canicule	8
Cadre de vie	
Aménagement rue d'Anjou	9
La passerelle du bateau lavoir	9
Accueil mairie	10
Feux de forêt	11
Vie associative / Communication	
Les nouvelles du CME	12
La Fête de l'été	14
Accueil des nouveaux Saint-Légeois	14
Repas des aînés	15
Itinérances	15
E.S.S.L. Athlétisme	16
MAYBÉLÉGER FC	17
ECVB Volley	18
Divers'Danses	19
L C, Danser en couple	20
L C, Spectacles et compétitions	20
So Let's Dance	21
Ping Pong Loisirs St Légeois	22
Badminton	22
ESSL Basket	23
Association Activités Adultes (AAA)	24
Club de la Gaieté	25
Chorale de l'amitié	25
Les Amis de Léo	26
Union des Pêcheurs Saint-Legeois	27
ACPG – CATM	28
Pétanque	28
Paroisse Saint Michel des Prieurés	29
Bibliothèque de Saint-Léger	30
Info Diverses	
ADMR	31
Sapeurs-pompiers de Maine et Loire	31
Nouvelles entreprises Saint-Légeoises	
- IAD	32
- L'Ardoise Bleue, Bar - Brasserie	32

Horaires d'ouverture

Lundi : 14h - 17h30

Mardi au Vendredi :

9h - 12h30 et 14h - 17h30

Samedi : 9h - 12h

Textes conçus par
les commissions,
et les services municipaux

**Mise en page
et Impression :**
Imprimerie Des
Mauges
St Macaire,
02 41 55 31 54



Editorial



Initialement prévue en 2021 pour les 25 ans du premier rassemblement, repoussée en raison de la crise sanitaire, c'est donc 27 ans après, que Saint Léger sous Cholet est redevenue, le temps d'un week-end, la capitale des Saint Léger, qu'ils soient de France, de Belgique ou de Suisse. Un grand honneur pour notre commune d'accueillir, une nouvelle fois, l'association des Saint Léger de France et d'Ailleurs, une trentaine de Saint Léger et près de 400 participants.



Le week-end a été organisé de main de maître, par un groupe autour des Amis de Léo qui ont su mobiliser près de 80 bénévoles pour la réussite du rassemblement. Une association touchée au cœur le samedi matin par le décès brutal d'une membre très investie dans l'organisation de la manifestation.

Rappelons que l'association des Amis de Léo, première du genre, a été créée à Saint Léger sous Cholet dans la foulée du premier rassemblement. Elle a montré au fil des années, combien sa présence est précieuse, à la fois, dans l'animation communale, à travers son attachement au patrimoine local, mais aussi par son implication dans l'association nationale.

Le 13^{ème} rassemblement s'est déroulé le samedi 27 et le dimanche 28 mai 2023. Quelle merveilleuse idée de réécrire l'histoire, là où tout a commencé à la Pentecôte 1996. Une idée qui avait germé dans l'esprit d'un groupe de saint-légeois après qu'une classe de CM1, en 1993, autour de Christophe Ripoche, ait recherché sur le « minitel » la liste des Saint Léger. Ils en trouveront 58, et en feront une exposition qui est présentée encore aujourd'hui à chaque rassemblement.

Le 1^{er} rassemblement a été un formidable succès qui a fédéré 37 Saint Léger et 600 personnes. La trame du programme imaginé pour cette première édition (ouverture et inauguration le samedi midi, des visites touristiques l'après-midi, des randonnées et des animations le dimanche matin et des jeux l'après-midi) est restée inchangée. Ce premier week-end a été fondateur d'un lien d'amitié empreint de beaucoup de bonne humeur et de nombreux moments de convivialité.





Editorial

Un état d'esprit qui ne s'est jamais démenti, et qui a été évidemment très présent pour la 13^{ème} édition. J'ai eu un énorme plaisir à participer au lancement du rassemblement, entouré de Guy Malbrand, président de l'association des Saint Léger de France et d'Ailleurs, et de Christophe Ripoche, sans qui l'histoire n'aurait jamais commencé.

Un grand moment d'émotion, avec le baptême de la « rose des Saint Léger » par ses 3 parrains-marraines :

- **Pour la Belgique, notre ami Jean-Pol Schumacker**, ancien échevin de la commune de Saint Léger en Gaume, le tout premier contact belge du réseau des Saint Léger

- **Pour la Suisse Érika Hess**, de Saint Léger la Chiésaz, légende du ski alpin, multiple championne du monde et vainqueur de plusieurs Globes de cristal (Coupes du monde) dans les années 80.

- **Pour la France, le légendaire Daniel Leclercq**, le « druide » du RC Lens, dont il a été le joueur, l'entraîneur et le directeur technique. Il avait accepté d'être parrain et il est malheureusement décédé le 22 novembre 2019. Il reste parrain à titre posthume et il était représenté.



Le projet d'une rose portant le nom de Saint Léger a été validé en 2018 en prévision du rassemblement des 25 ans prévu en 2021. C'est une rose légèrement odorante, de couleur rose clair, aux pétales dentelés. Elle peut se mettre en bouquet.

La commune en a reçu une centaine en novembre 2019. Ils ont été plantés en prévision du rassemblement devant la salle de la Prairie.

Au cours du second semestre, j'aurai l'occasion de revenir sur deux dossiers importants :

- Le rachat avec l'agglomération de la parcelle Lefort mitoyenne du centre social. Elle permettra à l'AdC d'envisager un agrandissement du Centre Socioculturel Ocsigène en prenant sur une partie de la parcelle. Et à la commune de prévoir des aménagements et du logement sur la superficie restante.
- La restructuration du restaurant scolaire qui a deux objectifs principaux, réaménager les sanitaires pour les enfants et améliorer les conditions de travail du personnel. Ce dossier a pris du retard en raison de l'augmentation de son coût prévisionnel. L'équipe travaille à son redimensionnement pour rester dans l'enveloppe budgétaire prévisionnelle.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal préparé par les commissions, les services municipaux et les associations saint-légeoises. Très bel été à tous.

Le Maire,
Jean-Paul OLIVARES



Commission Vie Sociale

Les nouveaux locaux de la MAM

La poste ayant libéré les locaux qu'elle occupait depuis 1981 au 2 rue de Bretagne, une réflexion s'est engagée et la décision a été prise de rénover le rez-de-chaussée, pour le mettre à disposition de la Maison d'Assistantes Maternelles « Maman les petits bateaux ». Cette MAM associative était en recherche d'un local pour accueillir les petits enfants dont elles ont la garde.



Permanence Vie Sociale

Chantal RIPOCHE
Sur rendez-vous



Les travaux de restauration ont débuté en juillet 2022, et les clés ont pu être remises à leurs nouvelles locataires le 12 mai. Il leur a bien fallu une semaine pour emménager et tout préparer afin d'accueillir les bouts de chou dès le 22 mai.

Elodie, Muriel et Déborah sont ravies de leur nouvel espace, qu'elles ont décoré et emménagé pour le bien-être des enfants : « C'est un endroit qui fait plus professionnel, c'est agréable, propre et lumineux, nous sommes très contentes. Nous tenons à remercier les élus pour leur soutien, et les agents communaux pour le travail accompli. Les parents sont également très satisfaits, nous n'avons que des bons retours. »

Quelques places se libèrent en septembre, pour plus de renseignements, prendre contact : mamanlesptitsbateaux49@gmail.com



Permanence Vie Sociale

Claudia THARREAU
Sur rendez-vous

Conseiller municipal délégué à la Jeunesse et au Centre Socioculturel : **Bruno GUEDON**





Ma santé tout simplement

C'est quoi une MST ou une IST ?

Les vacances peuvent être l'occasion de rencontres amicales ou amoureuses, en particulier chez les jeunes. Et pour ne garder que de bons souvenirs, une fois les vacances terminées, quelques précautions s'imposent...

En France, **les infections sexuellement transmissibles** continuent de progresser et touchent particulièrement les 15-30 ans. Près de 6 000 personnes découvrent leur séropositivité chaque année. La plupart d'entre elles se soignent facilement mais, non traitées, elles peuvent entraîner de graves complications.

On parle maintenant « d'infections sexuellement transmissibles » (IST) plutôt que « maladies sexuellement transmissibles » (MST) car ces infections peuvent passer inaperçues et ne pas provoquer véritablement de « maladie ». C'est d'ailleurs ce caractère peu symptomatique ou asymptomatique des IST, qui favorise leur transmission à l'insu des personnes porteuses. Elles sont dues à différents micro-organismes (bactéries, virus, champignons ou parasites) et se transmettent lors des rapports sexuels.

Prévention : le préservatif, un outil de base

Largement accessible, le préservatif est le moyen de prévention le plus répandu. Il reste la méthode de base pour se protéger et protéger les autres du VIH (virus de l'immunodéficience humaine) et des Infections sexuellement transmissibles (IST) et prévenir les grossesses non prévues.

Depuis le 1er janvier 2023, tous les jeunes âgés de moins de 26 ans (y compris les mineurs) peuvent obtenir les préservatifs masculins des marques « Eden » et « Sortez couverts ! » gratuitement en pharmacie, sans prescription médicale.

Pour obtenir une boîte de préservatifs gratuitement en pharmacie, les personnes majeures doivent présenter leur carte Vitale ou une attestation de droits (téléchargeable sur **le compte Ameli**) ou à défaut une pièce d'identité.

Si vous êtes mineur, une simple déclaration sur l'honneur suffit à justifier votre âge ou votre statut d'assuré social (ou de bénéficiaire de l'AME). Vous pouvez demander le secret de la délivrance, si vous le souhaitez.





Commission Vie Sociale

En cas de doute, comment savoir si on est porteur d'une IST ?

Les IST ont des répercussions sur la santé. Il est essentiel de les prévenir et de les dépister. Pour détecter certaines IST, un examen médical peut suffire, pour d'autres, c'est une prise de sang ou un prélèvement qui permettra de confirmer de manière certaine si vous avez une IST. Pour dépister le VIH, la syphilis et l'hépatite C, il existe des tests rapides d'orientation diagnostique qui, à partir d'une piqûre au bout du doigt, permettent d'obtenir un résultat en quelques minutes.

En cas d'infection, il faut se soigner

Les raisons de soigner les IST sont nombreuses :

- Éviter que les premiers symptômes s'aggravent et entraînent des séquelles ou des complications (infertilité, fausse couche, grossesses extra-utérines, cancers, etc.) qui seraient plus difficiles à soigner par la suite ;
- Être porteur d'une IST peut augmenter le risque de contracter une autre IST (l'herpès ou la syphilis, par exemple, augmentent le risque de contracter le VIH) ;
- Éviter de contaminer d'autres personnes.

Il est important de bien suivre les conseils et le traitement de votre médecin, et pensez à informer vos partenaires, passés et présents, afin de ne pas vous recontaminer les uns les autres.

Pour des réponses à vos questions :

- **La maison des Ados**, 7 avenue Maudet 49300 Cholet Tel 06 74 97 69 29
- **L'infirmière scolaire, ou votre médecin**
- **Le Centre de Planification et d'Éducation Familiale (CPEF)**. Les centres de planification et d'éducation familiale sont des lieux d'écoute, d'information, d'accompagnement, de prévention, et aussi de soins. Les consultations sont gratuites pour TOUS, mineur(e)s, majeur(e)s, avec ou sans couverture sociale).

- Contact et permanence à Cholet

Tél : 02 41 46 20 30

Pôle Santé (près des Halles), 26 avenue Maudet - 49300 Cholet
Bus lignes 1 et 4 - arrêt Les Halles

Tél. 02 41 49 68 81

CPEF Cholet Hôpital, 1 rue Marengo - 49300 Cholet
Bus lignes 1 - arrêt Hôpital

- Jour(s) d'accueil du public

- Pôle Santé (près des Halles), 26 avenue Maudet
Mardi 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Mercredi de 14h à 17h30 Vendredi de 13h30 à 18h,
- CPEF Cholet Hôpital, 1 rue Marengo - Du lundi au vendredi de 9h à 17h





Commission Vie Sociale

Les aventures de Suzette ou la chronique du CLIC



Pour cet été, Suzette a décidé de partir en croisière au départ de la Bretagne, afin de découvrir les magnifiques côtes bretonnes, la beauté des îles et presqu'îles. Son amie Hélène est également du voyage. Cette escapade de quelques jours leur permettra de profiter du soleil et de l'air marin, et d'élargir leur cercle de connaissances et d'amis, tout en dégustant des spécialités locales.

Fidèle à ses habitudes, Suzette choisit de jolies cartes postales et les envoie à ses proches pour leur faire partager son voyage.

Elle choisit la carte d'un superbe coucher de soleil qu'elle va envoyer aux coordinatrices du CLIC, car elle sait que le CLIC reste ouvert tout l'été, aux horaires habituels.

...rendez-vous pour la suite des aventures de Suzette dans le prochain numéro.

CLIC IGEAC (centre local d'information et de coordination),

- au pôle social (24 avenue Maudet 49300 CHOLET) uniquement sur rendez-vous ouvert du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le vendredi de 14h00 à 17h00

- à Vihiers (2 Rue du Comte de Champagny)

- ou à domicile

Tél : 02.41.30.26.34

Mail : clic.choletais@gmail.com

Site Internet : clic-igeac.org

En cas de canicule

Les personnes âgées ou handicapées isolées à domicile, peuvent se signaler et demander leur inscription sur le registre communal. En cas de déclenchement par le préfet d'un plan d'alerte et d'urgence, notamment d'un plan canicule, les personnes inscrites bénéficieront d'interventions ciblées des services sanitaires et sociaux.

Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie de Saint-Léger-Sous-Cholet ou au CLIC IGEAC.



Face à la canicule, adoptez les bons réflexes :

Buvez de l'eau régulièrement	Maintenez votre logement frais : fermez les fenêtres et volets la journée	Mouillez-vous le corps	Ne buvez pas d'alcool	Évitez les efforts physiques	Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

#CANICULE

#CANICULE

En période de canicule : quels sont les signaux d'alerte ?

Crampes	Fatigue inhabituelle	Maux de tête	Fièvre > 38°C	Vertiges ou nausées	Propos incohérents



Commission Cadre de vie

Aménagement rue d'Anjou

Fin mai, un sondage a été réalisé auprès de quelques piétons utilisateurs du Périscolaire suivi d'une rencontre avec les riverains de la rue d'Anjou. Il en ressort que les écluses provisoires ne donnent pas entièrement satisfaction. Toutefois, il y a un consensus sur la nécessité d'avoir un aménagement qui réduise la vitesse.

Rapidement, il est prévu de réduire légèrement l'espace entre les 2 écluses afin d'améliorer l'accès à l'impasse de la Croix.

Puis à l'occasion des travaux annuels de voirie durant le 4ème trimestre 2023, il est envisagé de réaliser plusieurs dos d'âne à la place des écluses. A l'issue d'une période d'essai, un bilan sera fait.

Si cela est satisfaisant, une solution plus pérenne du type « plateau » dans le même esprit que rue des Mauges pourrait être imaginé sous réserve de contraintes techniques. Il conviendra également d'étudier le coût de cet éventuel projet pour le prévoir à un prochain budget s'il était validé.

Notre objectif reste intact : faire de cet espace une zone apaisée où les piétons se sentent en sécurité.



Permanence
Cadre de vie

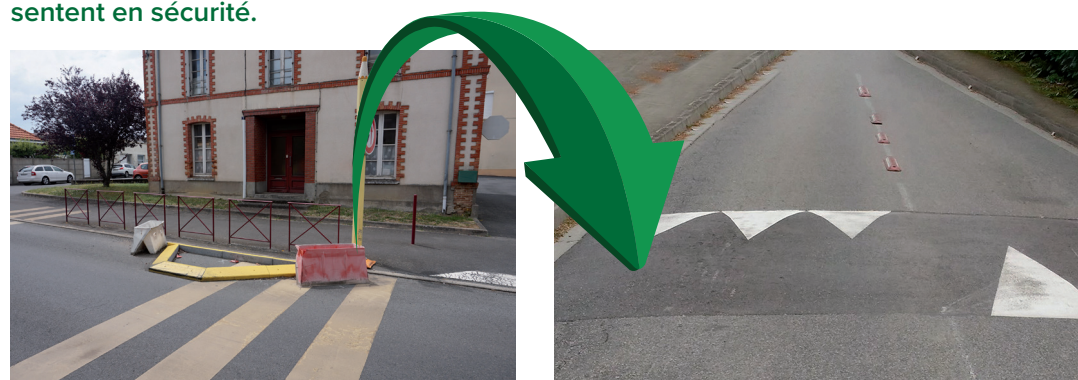
Jean-Robert TIGNON

Permanence
Cadre de vie

Conseiller délégué :
Dominique COUSIN
Réseaux et énergies

Conseillère déléguée
Nadine BOURCIER
Bâtiments communaux

Conseiller délégué
Yannick LOGER
Liaisons douces et
mobilier urbains



Écluse

Dos d'âne

La passerelle du bateau lavoir

Tout d'abord un merci à Joël et Gérard, deux bénévoles, qui, en lien avec les services techniques, ont réalisé la passerelle au printemps 2023. Les coûts d'achat ont été supportés par la commune ; les marches en béton, l'armature en fer et le bois pour un montant de 1884 €

Pour rappel, la passerelle est interdite au public pour des raisons de sécurité.





Commission Cadre de vie

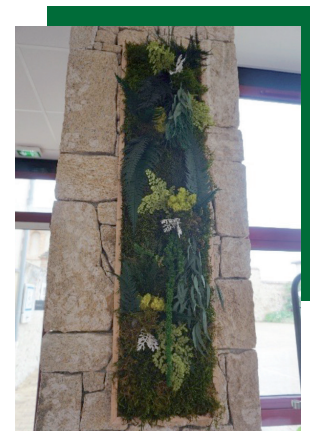
Accueil mairie

L'aménagement de l'accueil de la mairie se termine ;

avec le coin d'attente convivial,



La décoration florale,



La mise en valeur de la locomobile et des différents cadeaux reçus à la mairie.



LOCOMOBILE À VAPEUR
marque BROUHOT ANNÉE 1925
échelle 1/4
Cette locomobile a fait fonctionner
les batteuses à blé de 1925 à 1948
Don de la famille VILLENEUVE



Il restera à installer l'affichage numérique pour rendre plus attractif les différentes informations liées à la commune.



Feux de forêt

FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

AYONS LES BONS RÉFLEXES POUR PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX...



Organiser les barbecues **loin de la végétation** qui peut s'enflammer



Jeter ses mégots **dans un cendrier** et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture



Réaliser ses travaux **loin de la végétation** et prévoir un **extincteur** à portée de main



Stocker les matériaux et produits inflammables (bois, bouteilles de gaz) **dans un abri fermé, éloigné de l'habitation**

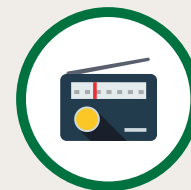
... ET SE PROTÉGER DES FEUX



Donner l'alerte en **appelant le 112, le 18 ou le 114** (personnes malentendantes) et tenter de localiser le feu avec précision



S'abriter dans un bâtiment. **La voiture n'est pas un endroit sûr** car facilement inflammable



Rester informé de la situation et écouter les consignes des secours et/ou de la mairie

Chaque geste compte
PRÉSERVONS NOS RESSOURCES

feux-foret.gouv.fr

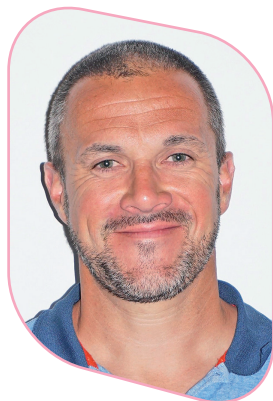


Les nouvelles du CME



Cérémonie commémorative du 8 mai

Le 8 mai dernier, quelques élus très contents de commémorer cette date de l'histoire en compagnie de l'Association des Anciens Combattants étaient présents. Un texte a été lu par Enora et Robin.



Permanence
Vie Associative

Olivier BACLE
Samedi sur rendez-vous



Permanence
Communication

Claire BIMIER
Sur rendez-vous

Conseillère municipale,
déléguée au C.M.E. :
Laurence TISSEROND





Commission Vie associative / Communication

La fête des CM

Les élus ont organisé ce moment fort de fin d'année scolaire.

Cette année, les enfants ont fait le choix de profiter de la fête des CM pour réaliser également une action caritative.

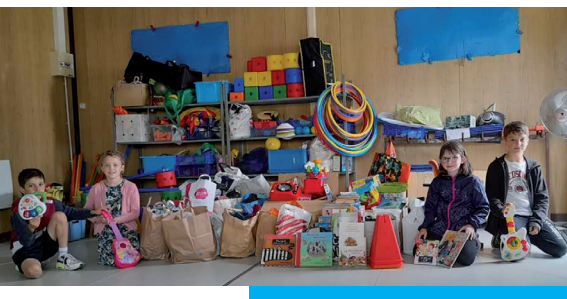
Après un vote en mars dernier, **l'Association ATIMA** a été retenue. C'est un chantier d'insertion professionnelle qui a pour objectif de fournir un travail à des personnes sans emploi de notre secteur géographique en leur proposant de valoriser un produit usagé (vêtement, papier, carton) dans le but d'être réutilisé ou recyclé.

Deux points importants pour nos jeunes élus :

- Aider des gens en difficulté de notre territoire
- Recycler, pas de déchet, participer à la protection de l'environnement.

Lors du dernier CME, une présentation a été faite par la directrice de l'association et les échanges ont été riches.

Dans chaque école, les dons ont été apportés (vêtements, jouets et livres).



La fête des CM a eu lieu le Mardi 4 Juillet à la Salle de la Prairie.

Le thème choisi « ENFILE TON COSTUME DE PERSONNAGE PREFERE ! »





Commission Vie associative / Communication

La Fête de l'été

Samedi 17 juin, La Fête de l'été a fait son retour !

L'après-midi a été consacré aux petits et grands enfants. 8 grands jeux étaient installés derrière la Mairie. Le ventre glisse, le babyfoot géant, le tir au but, le tir à la corde. Des équipes de tout âge sont venues s'affronter dans la bonne humeur sous un soleil éclatant. Le goûter et les boissons étaient offerts et ce fut un réel bon moment de partage. Les petits ont pu escalader une structure gonflable pour le plus grand plaisir des parents.

Vers 19 heures, un moment apéritif en chanson avec le duo des 2 Moiselles, deux charmantes jeunes femmes nous ont régallées de leurs chansons entraînantes. Les spectateurs ont pu déguster des planches apéro sur des manges debout «Made in CDF».

Cochon rôti, pommes de terre grenaille et sandwichs à la saucisse-frites ont été servis à plus de 500 personnes.

La soirée dansante animée par DIAMANT BLEU a commencé vers 21h. Jean-Claude Thomas et Willy Morin ont fait danser Petits et Grands jusqu'au bout de la nuit dans une ambiance de folie.

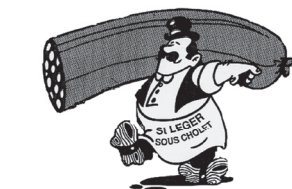
Malheureusement, suite à l'avis défavorable de la Sous-préfecture et du SDIS et pour des raisons de sécurité, le CDF, la Municipalité et l'artificier ont fait le choix de ne pas tirer le feu d'artifice.

Cette fête fut un véritable succès, grâce à tous les participants, le soutien de la Mairie, l'engagement des bénévoles et l'organisation du Comité des Fêtes.

Rendez-vous à l'année Prochaine...

A noter sur vos agendas :

- **13-14-15 octobre 2023 Fête du BOUDIN** : vente de Boudins sur 3 jours
- Le dimanche 15 octobre: Après-midi Spectacles à partir de 14 h
- **Samedi 2 décembre** : Marché de Noël et Ambiance festive soirée autour du feu d'artifice.



Accueil des nouveaux Saint-Légeois

La municipalité donne rendez-vous aux nouveaux Saint-Légeois installés sur la commune, ainsi que les familles ayant eu le bonheur d'agrandir leur foyer avec l'arrivée d'un nouveau-né depuis fin août 2022.

A noter => Une réception aura lieu à la Mairie le samedi 30 septembre 2023 à 11h30.

Une invitation vous sera transmise début septembre.

Nous aurons le plaisir de vous présenter notre Commune, les différents services proposés, l'accueil des enfants, le tourisme,...

Un cadeau sera remis aux nouveau-nés, ainsi qu'un coffret de bienvenue avec des informations sur l'Agglomération du Choletais.





Repas des aînés

Le repas des aînés (à partir de 70 ans) aura lieu le dimanche 19 novembre 2023 à la salle de la prairie à partir de 12h.

C'est avec joie que la municipalité et le comité des fêtes accueilleront nos aînés afin de leur faire passer une agréable journée.

Une invitation vous sera transmise courant octobre. Si vous n'avez pas reçu d'invitation, pensez à vous présenter à l'accueil de la mairie.



Itinérances

Spectacle Itinérances «La veillée»

Les services culturels de l'Agglomération du Choletais proposent un spectacle le jeudi 12 octobre 2023 à 20h à la Salle de la Prairie.

« Lucette Champolleau et Serge Gauthier, deux sympathiques retraités de la petite ville de Ménétreux partent en voyage organisé et font escale à Lognes. Et comme ils sont d'un naturel plutôt sociable, ils nous convient à une veillée, histoire de passer le temps en bonne compagnie et partager une soupe à l'oignon. On y parle de tout et de rien, comme dans une bonne soirée entre amis : de point de croix, d'enfileur à bas de contention, de médecines douces, de Brigitte Bardot, de boudin maison, d'extraterrestres et de pétrole en gel. On y réinterprète, à la manière de Ménétreux, les chansons de Bourvil et de Simon & Garfunkel. Mais peu à peu le réel se met de traviole et l'imaginaire prend le dessus... Les vessies deviennent lanternes et les rêves réalité.

Une vraie veillée comme on les aime, un brin loufoque quand même ! Tous ensemble, on écoute des histoires, on mange, on rit. Un petit bijou de théâtre drôle et décalé, plein d'une authentique humanité ! »



ITINÉRANCES

THÉÂTRE

LA VEILLÉE

COMPAGNIE O.p.U.S

Jeudi 12 octobre 2023 à 20h
Salle de la Prairie

Saint-Léger-sous-Cholet

Programme complet sur cholet.fr

Le Choletais
L'adjectif pour réussir



E.S.S.L. Athlétisme

Pour la saison 2022 -2023 nous avons eu en effectif 37 adhérents.

Saison ponctuée de rassemblements (un par mois) ou nous rencontrons les 5 autres sections de l'Entente des Mauges sur les nombreuses disciplines de notre sport.

Cette année il y a eu un changement de bureau de la L'association suite à l'assemblée générale. Gérard Brousseau Président depuis 13 ans a laissé sa place à Patricia Chiron. Margaux Poirier et Gwénaél Voilqué sont venus nous rejoindre dans le nouveau bureau.

L'association remercie Gérard Brousseau de son dévouement, de toutes ces années passées à l'association et continue dans l'encadrement.

Reprise des entraînements de l'école d'athlétisme le samedi 09 septembre 2023 avec portes ouvertes

Pour les jeunes nés en 2013 à 2016 (CE1-CM2), les entraînements auront lieu le samedi de 13h45 à 15h15 à la salle de sports de Saint-Léger Sous Cholet.

Le nouveau bureau 2023 :

Présidente : Patricia Chiron

Secrétaire : Serge Lefort

Secrétaire adjointe : Margaux Poirier

Trésorier : Gérard Petiteau

Trésorier adjoint : Gwénaél Voilqué

Renseignement complémentaire personnes à contacter sur St Léger :

Patricia Chiron Tél. 06 13 53 70 26

Margaux Poirier Tél. 06 25 15 60 57

Serge Lefort Tél. 06 30 70 94 81

Vous pouvez inscrire vos enfants dès maintenant sur le site internet de l'Entente des Mauges : www.ententedesmauges.fr

La section vous souhaite de bonnes vacances à tous

Les jeunes Médaillés de la section St Légeoise, accompagnés par les encadrants ainsi que leurs parents





MAYBÉLÉGER FC

Bonjour à toutes et à tous !

En Juin 2023, les clubs de football de l'Energie Le May et St Léger-Bégrolles ont fusionné pour devenir le MAYBELEGER FC.

Cette saison 2022-2023 qui vient de s'écouler a vu beaucoup d'actions positives se mettre en place. En dehors d'une meilleure structure éducative et administrative, nous avons pu constater qu'un excellent état d'esprit s'était installé entre les licenciés (397 pour rappel). Nous n'oublierons pas non plus, les nombreux bénévoles qui œuvrent dans l'ombre au bon fonctionnement du club, et qui ont répondu présents.

En cette fin de saison, nous ne pouvons que constater les excellents résultats de nos cinq équipes Séniors et de l'équipe Loisirs (**Equipe 1, fini 3e ; Equipe 2 fini 1er ; Equipe 3, fini 2e ; Equipe 4, fini 2e et Equipe 5, fini 5e**). L'équipe fanion nous ayant aussi fait le plaisir d'aller jusqu'en demi-finale du Challenge de l'Anjou pour ne finir par s'incliner qu'à la suite d'une séance de tirs au but.

A noter aussi, des résultats plus que satisfaisants en compétitions Jeunes (U10 à U17), avec des équipes U11 et U13 qualifiées pour les finales de Challenges départementaux. L'école de football (U6 à U9) forte de plus de 60 licencié(e)s est toute aussi importante pour le club. Cette saison, ils ont su montrer beaucoup de volonté, d'envie, de respect et de plaisir à jouer ensemble et contre leurs adversaires.

La prochaine saison s'annonce tout aussi stimulante et excitante avec de nouveaux objectifs sportifs plus relevés, mais aussi, nous l'espérons, la constitution d'une section féminine, ainsi qu'un premier essai afin d'obtenir le Label jeune.

Enfin, si vous souhaitez de plus amples renseignements concernant les inscriptions pour la saison 2023-2024, ou pour rejoindre l'équipe des bénévoles, ou encore le bureau directeur, vous pourrez trouver toutes les informations nécessaires sur notre site <https://maybeleger.fr> et via les différents réseaux sociaux sur lesquels vous pourrez nous trouver.

En conclusion, c'est avec plaisir que nous vous verrons autour et sur les terrains pour partager de bons moments de détente.

RESPECT – PLAISIR – ENGAGEMENT

Date à retenir :
L'assemblée générale du club aura lieu
le : 8 septembre 2023





ECVB Volley

Parcours de la DF en championnat

Nous sommes extrêmement fiers de vous annoncer que nos filles ont réalisé une saison exceptionnelle en se hissant en tête du championnat départemental et en remportant le titre.

Grâce à leur réussite, elles auront l'opportunité de représenter L'ECVB dans le championnat régional lors de la prochaine saison, ce qui est une grande fierté pour le club.

Recrutement

Nous souhaitons vous informer que l'ECVB recrute des joueurs de tous les âges et catégories pour l'année prochaine ! Que vous soyez joueur ou joueuse, débutant(e) ou expérimenté(e), tout le monde est le bienvenu pour rejoindre notre club.

Voici les créneaux :

M7 (2017 et après)	Salle Demiannay (Cholet)	Samedi : 11h00 - 12h00
M9/M11 (2013 à 2016)	Salle Demiannay (Cholet)	Mercredi : 16h30 - 18h00 Samedi : 10h00 - 11h30
M13F/M13G/M15G (2009 à 2012)	Salle Demiannay (Cholet)	Jeudi : 17h30 - 19h
M15F (2009/2010)	Salle Demiannay (Cholet)	Mercredi : 18h - 20h
M18G (2006/2007/2008)	Salle Demiannay (Cholet)	Lundi : 18h - 19h30
M18F (2006/2007/2008)	Salle Demiannay (Cholet)	Mardi : 19h - 20h30
Séniors	Salle Demiannay (Cholet)	Nous contacter

Attention : Veuillez noter que le créneau réservé aux M9/M11 (nés entre 2013 et 2016) se déroule le samedi de 10h00 à 11h30 dans la salle omnisports de Saint Léger sous Cholet.



Crédit photo Aurélie Château

Contact du club :

Adresse : 92 Rue Honoré de Balzac,
49300 Cholet
Téléphone : 06 29 40 56 77
Mail : contact@ecvb.fr



Crédit photo Aurélie Château



Crédit photo Aurélie Château



Divers'Danses

De nouveaux cours DIVERS'DANSES pour la saison 2023-2024 !

SEMAINE DECOUVERTE : du jeudi 14 septembre au jeudi 21 septembre, venez découvrir et essayer tous les cours que vous souhaitez, sans engagement. Le planning complet sera sur la page de garde de notre site internet début septembre.

Professeures : Ariane JARRIGE et Annie CLERGEAU

En complément des cours habituels :

- « Toutes Danses à deux » (5 niveaux)
- « Toutes Danses solo en lignes » (3 niveaux)
- « Danses Latino » (3 niveaux)
- « Danses Swing-Rock » (2 niveaux)
- et « Bien-Etre pour la Danse »

Nous proposons, dès la rentrée de septembre 2023 :

- 1 cours hebdomadaire « Styling, Heel, Feminity »
- 1 cours hebdomadaire « Expression Corporelle, Danse Théâtre »
- 1 cours hebdomadaire « Electro-Swing , Tap Dance »

et aussi des forfaits « Danse Loisir » pour les jeunes (filles et garçons) à 100€:

- « Kids Dance 6-11 ans » et « Ados Dance 12-16 ans »
- les mercredis après-midi à la salle de la Prairie

Les personnes seules sont bienvenues dans tous nos cours.

A noter que les moins de 25 ans bénéficient d'une réduction tarifaire significative, 9 Soirées Entraînements et Révisions réservées à nos adhérents sont programmées pendant la saison pour pratiquer en dehors des cours.

N'hésitez pas à vous renseigner dès maintenant en nous contactant par mail ou par téléphone :

Email : diversdances@gmail.com Tél. 06 14 45 02 70 ou 06 12 70 28 28

et suivez-nous sur internet <https://www.diversdances.com> facebook et Intramuros



15, rue de la Ferronnière 49280
ST LEGER SS CHOLET
Téi. 06 14 45 02 70

<https://www.diversdances.com>

diversdances@gmail.com



Cours de danses
à deux



Cours de danses en lignes



Soirée dansante



L C, Danser en couple



Vous souhaitez apprendre à danser à deux : pour vous amuser, pour faire plaisir à votre partenaire, pour votre mariage ou celui de vos amis (comme quelques-uns cette année, les mariés et leurs témoins), pour faire une activité ensemble... Vous pouvez trouver cela avec nous, dans une ambiance conviviale avec une professeur diplômée « Maître de danse », attentive à vos progrès.

Cette saison les débutants ont appris : la valse, le rock, le tango, le paso doble, le chacha, la bachata.

Les cours débuteront le mardi 12 septembre, pour 30 séances (2 cours à l'essai)

Portes ouvertes les mardis 12, 19, 26 septembre, pour tous les niveaux.

Cours débutants de 19h à 20h, Salle de la Prairie à Saint Léger sous Cholet



Soirée dansante avec DJ Guy Tessier (20h),
et stage Bachata(18h), samedi 16 décembre

07 84 43 19 46 ou 06 52 86 85 15

Facebook : lc, danser en couple

Courriel : lcdanserencouple@gmail.com

Site : <http://lc-danser-en-couple.business.site>

L C, Spectacles et compétitions Ados en Solo & Duo



Cette discipline s'adresse aux ados de 10 à 18 ans, elle est exigeante et destinée à la compétition (2 ou 3 par an). On y travaille la technique, l'artistique et le rythme de la musique.

Grâce à notre entraîneur, diplômée « Maître de Danse », hautement qualifiée, pour leur première année, de beaux résultats ont été atteints. Fantine et Léonie sont arrivées plusieurs fois en finale, dont 5 podiums. En Samba, à la compétition de Saujon, elles finissent en finale sur quinze participants, après seulement trois semaines d'apprentissage, dont une seule séance en musique.

Les cours ont lieu le mercredi 18h-19h, Salle polyvalente (près de la mairie) rue de Gasma à Saint Léger sous Cholet.

A des fins d'organisation, merci de contacter, l'entraîneur, Christiane LEGAL au 07 84 43 19 46

Début des cours mercredi 13 septembre

11^{ème} Trophée du Choletais, samedi 17 février 2024





So Let's Dance

Venez découvrir 3 cours gratuits les lundi 11, 18 et 25 Septembre

**A St Léger Sous Cholet
Association**

So Let's Dance

Country Line



***Cours le lundi :
de 19h à 20h15 et
de 20h30 à 21h45***

***Salle de la prairie
à St Léger***

Renseignements auprès d'Annabelle au 06 87 06 87 87

ou par mail soletsdance49@gmail.com

Facebook : So Let's Dance

Commission Vie associative / Communication

Saint-Léger-sous-Cholet



Équilibre et qualité de vie

Ping Pong Loisirs St Légeois

Notre association regroupe environ 60 adhérents de St Léger et des mauges. Le but de notre association est la pratique du tennis de table de manière amicale et conviviale sans esprit de compétition.

Nos entraînements ont lieu les mardi et jeudi après-midi de 13h30 à 17h30. Retraités St Légeois jeunes ou moins jeunes.

n'hésitez pas à nous rejoindre en contactant les personnes suivantes :

Landreau Didier 0606538695
Poilane Gilbert 0610756576



Badminton

Inscription de préférence le 28 août 2023 de 18h30 à 21h à la salle de sport et possibilité de s'inscrire tout au long de l'année sur les créneaux horaires du Badminton.

Pièce à fournir :

- Photo d'identité obligatoire
- Adhésion de 35€ pour l'année (chèque ou espèce)

Informations :

- Créneaux : lundi 18h30-20h30 et 20h30-23h30 / Jeudi : 18h30-21h (cours pendant les périodes scolaires et vacances scolaires)
- Âge : pour les + de 18 ans
- Reprise du Badminton le 28/08/2023.
- Renseignements auprès de Marjorie : 07 70 27 97 25 ou Freddy : 06 23 17 18 03





ESSL Basket

La saison 2022/2023 s'achève. Cette année, nous avons pu compter sur une nouvelle salariée sur notre secteur jeunes : Emma Sellier qui nous a permis de restructurer le club côté jeunes. Elle avait en charge les catégories U9 à U13 puis quelques séances pour les seniors filles.

Nous avons aussi mis en place le **Micro-Basket dès l'âge de 3 ans** qui aura lieu le samedi matin dès la rentrée de septembre pour les années 2019+2020.

A cela, c'est ajouté le **Basket Santé**, c'est une activité mixte et intergénérationnelle qui permet de débiter, maintenir ou reprendre une activité physique. C'est une activité ludique et collective qui s'adapte à chaque pratiquant dans la bonne humeur. Elle reprendra le jeudi soir dès la rentrée de septembre.



Seniors



Loisirs



Basket santé



LE BASKET POUR
LES 3-5 ANS !



BASKET SANTÉ :
PLUS QUE DU SPORT SANTÉ !



Du côté des seniors, Bryan et Maxime se sont respectivement occupés des seniors filles et garçons. Après une période COVID, la relance pour les seniors filles a été compliquée avec une perte conséquente de nos effectifs. Les filles ne se sont pas démotivées et repartent motivées pour la saison prochaine !

Pour les garçons, 2 équipes étaient sur le chemin de la compétition : une équipe en DM4 qui se fait plaisir mais qui a toujours cette envie de gagner. Et l'équipe première, qui évoluait en DM2, et qui a loupé de peu la montée de DM1. Celle-ci aura toute ses chances l'année prochaine pour viser la montée.

Deux équipes loisirs, masculines et féminines, s'entraînent chaque semaine et font un championnat tout au long de la saison, sans oublier de terminer par une petite collation en fin de match.

A la rentrée 2023, Elsa Simmoneau travaillera en binôme avec Emma, afin de développer notre club et de repartir sur des bases solides sur le secteur jeunes.

Pour la saison 2023/2024, nous repartons donc avec de bonnes ambitions et une envie de faire grandir le club.

Un appel à bénévoles a été fait, nous avons toujours besoin de monde pour que votre enfant continue de pratiquer le basket dans de bonnes conditions sur notre commune de St Léger. Parents, grands-parents, chef d'entreprise, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous accueillerons avec plaisir les bonnes volontés.

Des portes ouvertes auront lieu sur septembre si votre enfant souhaite découvrir le basket. Pour plus de renseignements, contactez-nous esslbasket@gmail.com.



Association
Activités
Adultes

Association Activités Adultes (AAA)

Renforcement musculaire, Zumba et Pilates à Saint-Léger-sous-Cholet avec l'AAA

L'association Activités Adultes propose renforcement musculaire, Zumba et Pilates où le travail se fait sur les muscles profonds. Les cours ont lieu salle polyvalente du pôle culturel (près de la mairie). L'association chapeaute également le patchwork et le don du sang.

Cette année l'association innove en organisant une grande soirée Zumba dans le cadre d'Octobre Rose. **Elle aura lieu vendredi 29 septembre de 19 h 30 à 22 h 00 à la Salle de la Prairie.**



ZUMBA
Grande Soirée
Au profit d'OCTOBRE ROSE

2 heures de folie !

Avec Samuel et Seb
Profis de Zumba

VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2023

19h30-22h00 à la Salle des Fêtes de la Prairie
Saint Léger sous Cholet

Droit d'entrée : 10€
Fonds intégralement reversés aux associations caritatives

DRESS CODE :
ROSE

ORGANISATEUR:
Association Activités Adultes
16 bis rue d'Anjou
49280 Saint Léger sous Cholet
associationactivitesadultes@gmail.com
0622078756 - 0685918601

Groupama
Ne pas jeter sur la voie publique



La reprise des cours se fera semaine 38 (soit du 18 au 22 septembre).

Assemblée générale de l'association mercredi 11 octobre à 20 h 30 au pôle culturel.

Tarifs : En ajoutant 3 € pour l'adhésion :
Renforcement musculaire, Zumba : 75 €
Pilates : 215 €

Contact de préférence par mail à l'adresse suivante : associationactivitesadultes@gmail.com
Infos possibles au 06 22 07 87 56 ou au 06 85 91 86 01.

Fiches d'inscription disponibles sur demande auprès de l'association à :
associationactivitesadultes@gmail.com
ou téléchargeables sur le site du centre socioculturel : accueil@ocsigene.fr



Commission Vie associative / Communication

Club de la Gaieté

Avec quelques-uns des quarante adhérents, le club de la gaieté se retrouve tous les mardis salle du Landreau de 14h à 18h pour divers jeux,

- De la marche autour de St Léger jour fixé en fonction de la demande
- Des repas
- Et des mini concours de Belote une fois par mois

Venez nous rejoindre !

Contact : 02 41 70 77 31



Chorale de l'amitié

La chorale de l'amitié composée de 20 adhérents se retrouve tous les lundis à la salle du Landreau de 14 h 30 à 16 h 30, sous la direction d'Annie Jarry, notre chef de chœur.

Nous sommes également disponibles pour les cérémonies de mariage et les sépultures. Des concerts sont aussi prévus dans les maisons de retraite.

Nous recherchons de nouveaux choristes.

Tél. Présidente Monique CHIRON : 02 41 58 33 91





Commission Vie associative / Communication

Les Amis de Léo

Rassemblement des St Léger de France, Belgique et Suisse à la Pentecôte 2023

Avant tout un temps magnifique et ce fut une belle fête ! 400 participants des ST Léger de France, Belgique et Suisse soit une trentaine de ST Léger présents.

Une excellente ambiance pendant ces 2 jours, des retours très positifs des participants pour notre accueil, les infrastructures communales, les animations proposées, la qualité des repas et une belle image de notre commune renvoyée par ses espaces verts.



31 Allée des Bois
49280 Saint-Léger-sous-Cholet



25^e ANNIVERSAIRE DE L'ASSOCIATION DES
**Saint-Léger de France
et d'Ailleurs**



NÉE À SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET EN 1996

Le théâtre sur le bateau lavoir a été fortement applaudi, toutes les animations du dimanche matin très appréciées et un grand merci aux associations qui se sont jointes à nous.

Mais tout ceci n'aurait pas été possible sans l'engagement des 80 bénévoles qui n'ont pas compté leur temps et sans la commune et ses services municipaux.

**Rendez-vous dans 2 ans à
Saint-Léger-le-Petit dans le Cher**





Union des Pêcheurs Saint-Legeois

Nous avons aleviné en décembre 2022 :

Gardons 300kg + Tanches 100kg + Perches 40kg + brochets 10kg

Tarif cartes :

- Adultes 14ans et plus 20€ à l'année (3 cannes)

- Jeunes de 10 à 13 ans 12€ à l'année (2 cannes)

Nous acceptons jusqu'à 9 ans accompagné d'un parent qui a une carte ou un ticket et une seule canne.

- Ticket à la journée 6€ (3 cannes)

Les cartes à l'année et les tickets à la journée sont disponibles au PMU de St Léger.

Au cours de l'année limitation des prises :

- Tanches 4/jour

- Perches 2/jour

- Carpes remises à l'eau au dessus de 5kg et plus

- Carnassiers 1 brochet ou 1 sandre par jour (sandre 50cm/brochet 60cm)

- Anguilles du 1er avril au 31 août

- Interdiction de pêcher sous toutes formes de manié, leurre, mouche et cuillère.

Nous organisons un Enduro de la pêche à la carpe sur 48h non stop.

8 équipes de 2 personnes

Qui aura lieu du vendredi 08 septembre à 11h au dimanche 10 septembre à 11h.

Venez découvrir cette méthode de pêche.



La fermeture de la pêche est prévue le samedi 25 novembre 2023 inclus.

Nous souhaitons la bienvenue d'un nouveau dans le bureau : Julien Jadeau

Pour tout renseignement contacter :

Roland Barré : 06 82 35 23 15

Willy Lizé : 06 26 10 79 35

Le bureau de la pêche de Saint-Léger vous souhaite des bonnes vacances.



ACPG – CATM

ANCIENS COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE COMBATTANTS ALGERIE TUNISIE MAROC

Le 8 mai 2023, la tradition est respectée ; réunion au monument aux morts avec Monsieur le Maire, une partie du Conseil Municipal et du Conseil Municipal des Enfants. Lecture des différents messages et gerbe de fleurs, ainsi se perpétue ce devoir de mémoire envers ceux qui sont morts pour la Patrie, afin que notre liberté ne nous soit pas volée !

Notre âge fait que nous sommes moins nombreux, et il faut espérer que les nouvelles générations sauront continuer à célébrer ces prestigieux anniversaires.

Puis nous nous sommes retrouvés à St Christophe avec également les camarades de la Séguinière ; bons moments précieux d'amitié et de convivialité.

L'année prochaine, c'est nous qui aurons le plaisir de recevoir St Christophe et la Séguinière !

Nous espérons bien également organiser une soirée familiale en septembre, avant les cérémonies du 11 novembre, comme chaque année.



Pétanque

Le club de pétanque Saint Légeoise organise le 2 Septembre 2023 l'après-midi un concours en doublette au boulodrome qui se trouve à côté du terrain de foot.

Ce concours est ouvert à TOUS les St Légeois hommes femmes jeunes de 7 à 90 ans et plus.

Les équipes doivent comporter au moins 1 St Légeois licencié ou non licencié.

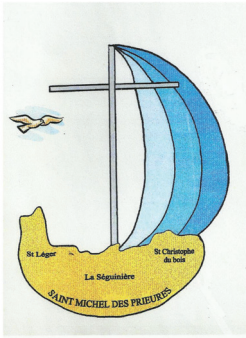
Inscription à partir de 13 h 30 au boulodrome





Paroisse Saint Michel des Prieurés

RELAIS SAINT-LÉGER-SOUS-CHOLET



NOUVELLES DE LA PAROISSE

Une équipe nouvelle de portiers chargé d'ouvrir et de fermer l'église s'est mise en place :

Marie-Jo ROBINEAU, Pierre MARTINEAU, Maurice THOMAS, Thierry MANCEAU, Monique CHIRON, Xavier DENOUAL, Mado GODINEAU, Laurent SAUVESTRE, Louis-Marie BOUSSION, René FROGER.

L'église est ouverte tous les jours.

Marie-Hélène BRUNEAU a accepté la mission de coordination caté. Celle-ci consiste à organiser la catéchèse des enfants de notre paroisse du CE1 au CM2 en lien avec les familles, les écoles et le doyenné. Marie-Hélène est aussi missionnée pour accompagner les baptêmes des enfants en âge scolaire et les professions de foi,

Serge TRICOIRE a intégré l'équipe funéraires de la paroisse en tant qu'accompagnant de familles en deuil après une année de formation par le diocèse.

Equipe Relais

Serge TRICOIRE, Bernard AUGEREAU, Anne-Françoise YOU, Valérie BIOTTEAU, Marie-Hélène BRUNEAU, Françoise DENOUAL - 06 32 19 51 89

Pour le rassemblement des Saint Léger de France et d'ailleurs, une exposition sur les vitraux et les clés de voûte et l'église (créée par Danie GUYON & Yves MEIGNAN) fut présentée dans la nef du 28/05 au 01/06.

Au matin de la Pentecôte, de nombreux randonneurs s'y sont succédés et, ont pu profiter de la présence de Jean-Jo Dixneuf pour la présentation de ses œuvres (statue de Saint Léger, autel & Ambon).

Durant la semaine, trois classes de l'école Saint Charles (du CP au CM2) firent la visite durant laquelle les enfants profitèrent de la présence des créateurs pour trouver réponse à leurs nombreuses interrogations.

DATES A RETENIR

Rentrée paroissiale 2023-2024 :

Le dimanche 10 septembre à 10h30 au Moulin de la Cour La Séguinière. Rendez-vous à Notre Dame de Toute Patience pour la procession. La messe sera suivie de la bénédiction des cartables. Le pique-nique sera pris sur place et suivi d'une après-midi festive avec jeux de plein air, et concert.

Parcours première communion 2023-2024 :

Réunion de présentation le **Vendredi 6 octobre 2023 à 20h30** – La Séguinière (salle à confirmer).

Pour les autres paroisses : www.choletcatho.net

INSCRIPTION CATE

Pour les écoles catholiques :

Votre enfant rentre en CE1-CE2-CM1-CM2, merci de contacter Marie-Hélène Bruneau à l'adresse suivante : mhbruneau@diocèse49.org

Pour les écoles publiques :

Votre enfant rentre en CE1-CE2-CM1-CM2, une Réunion d'information et inscription le mercredi 6 Septembre 2023 à 10h00 à la Maison de Sel - La Séguinière.

PERMANENCES D'ACCUEIL

Les mardis de 10h00 à 11h30

Les samedis, veille du 3ème dimanche du mois, de 10h00 à 11h30.

1 place de l'église – 02 41 56 22 33

paroisse.saint.micheldesprieures@wanadoo.fr

PERMANENCES FUNERAILLES

Les permanences 7jours/7 au : 07 87 02 79 04

GAZETTE

La gazette Saint Michel est déposée chaque quinzaine dans l'église et à la boulangerie Boulay.

Les horaires de messes y sont notés et vous pouvez les trouver sur la page internet de la paroisse.





Bibliothèque de Saint-Léger

Deux actualités concernant la bibliothèque auront cours tout au long de l'été,

●● Tout d'abord la deuxième édition du prix POP, lancée l'an dernier par les bibliothèques de l'Agglomération du Choletais (je vous joins le petit visuel en pièce jointe). Voici un topo :

- Le Réseau des Bibliothèques du Choletais lance la deuxième édition du prix POP !

Le Prix POP, qu'est-ce que c'est ?

Le Prix Pop (Première Œuvre Publiée) est organisé par l'Agglomération du Choletais et la librairie Le Passage Culturel de Cholet. Vos bibliothécaires et libraires préféré-e-s ont sélectionné pour vous 5 romans pour vos lectures des prochains mois :

- Les Tourmentés, de Lucas Belvaux
- Trois Sœurs, de Laura Poggioli
- Les Gens de Bilbao naissent où ils veulent, de Maria Larrea
- Un Homme sans histoire, de Nicolas Carreau
- Les Enfants endormis, d'Anthony Passeron

Le Prix POP, comment ça marche ?

Découvrez ces pépites durant l'été et votez pour votre roman préféré **jusqu'au 14 octobre 2023**. Pour voter, plusieurs possibilités :

- Déposer un bulletin dans l'urne POP de votre bibliothèque ou du Passage Culturel,
- Scanner le QR code disponible sur les flyers et les affiches des bibliothèques du réseau,
- Vous rendre sur le portail E-Changes, rubrique Prix POP (il suffit d'un clic).

N'hésitez pas à faire un tour dans votre bibliothèque pour découvrir cette sélection, l'inscription est gratuite !

●● Ensuite, nous accueillons à la bibliothèque durant tout l'été **les mascottes monstrueuses** réalisées par les élèves de GS-CP de l'école des Bois et de l'école Saint-Charles dans le cadre du Voyage-Lecture 2022-2023, intitulé «*Monstrolivres*». et voici le topo :

Cette année, pour le Voyage-Lecture, les élèves de GS-CP de l'École des Bois et de l'École Saint-Charles sont partis au pays des monstres !

Grâce à une sélection de 10 livres, ils ont voyagé, frissonné, adoré... puis imaginé à leur tour leur propre mascotte monstrueuse.

Pompointu, Poképik, Gruffafa, le monstre aux cent yeux et le coussin monstrueux passeront leurs vacances d'été à la bibliothèque... **Vous pouvez leur rendre visite, mais attention ! Il est interdit de les toucher ou de leur donner à manger !**

(Et on dit que le soir, ils lisent même en cachette...)





Informations Diverses

ADMR

L'ADMR du Choletais regroupe les communes suivantes : Saint Léger, Saint Christophe du Bois, La Romagne, La Séguinière, Cholet, La Tessoualle, Le Puy St Bonnet, Mazières en Mauges, Toulemonde depuis le 1^{er} Octobre 2022.



pour tous, toute la vie, partout

A compter du 1^{er} juillet, de nouveaux horaires d'ouverture au public :

de 9h – 12h30 et de 13h30 – 17h

Le jeudi au 5 Bis Rue de la Garenne - LA SEGUINIÈRE

Le lundi au 5, Boulevard Lecoq - La Novathèque - CHOLET

L'accueil téléphonique du Lundi au Vendredi de 9h – 12h30 / 13h30 – 17h au 02 41 58 05 46.

Les Services proposés par l'ADMR du Choletais :

- Ménage – Repassage,
- Garde d'enfants à domicile,
- Services pour personnes en situation de handicap,
- Services aux séniors, Soutien aux familles,
- Transport accompagné,
- Téléassistance,
- Aide aux aidants,
- Aide au répit.

Besoin d'aide, contactez-nous 02 41 58 05 46, les disponibilités évoluent chaque semaine, nous restons à votre écoute.

Besoin d'un complément de salaire ou d'un poste à temps plein ou à temps choisi, adressez votre CV à choletais@asso.fede49.admr.org

Sapeurs-pompiers de Maine et Loire



Sapeurs-pompiers
de Maine-et-Loire
A vos côtés,
pour la vie

50 ANS

**Samedi 09
septembre 2023**

PORTES OUVERTES
10h - 18h

Entrée gratuite
Restauration sur place
toute la journée

CENTRE DE SECOURS PRINCIPAL DE CHOLET
RUE DE LORRAINE

11h00 Risques chimiques

14h30 Incendie

16h30 Secours routiers



Nouvelles entreprises Saint-Légeoises

- IAD



Auto-entrepreneur depuis janvier 2023 dans le secteur de l'immobilier, j'ai décidé d'intégrer iad France le 1er réseau Français de mandataire en immobilier, passionné et dynamique avec le goût du challenge mon rôle est d'accompagner les habitants de notre commune dans leur projet immobilier en leur offrant un service de qualité et surtout de proximité puisque je suis moi-même Saint Légeois depuis 11 ans.

- L'Ardoise Bleue, Bar - Brasserie.

Bonjour, certains d'entre vous me connaissent déjà. Pour les autres, je m'appelle Fabien VINCENT, j'ai 34 petites années derrière moi et je suis originaire de la Tessoualle. C'est en septembre 2013 que l'opportunité s'offre à ma conjointe et moi-même d'aller travailler dans une Brasserie à Genève où nous resterons 6 ans. Cette expérience enrichissante en Suisse, nous ne pouvions pas la garder pour nous. C'est pour cela que nous avons décidé de nous lancer à notre tour.

Situé au 2 rue des mauges à Saint léger sous Cholet (anciennement le bar des Mauges), nous vous proposons un joli choix de bières à la pression. Des planches de charcuterie et fromage seront également de la partie.

A partir de début septembre, une carte de plats de brasserie avec un concept nouveau de cuisson sur ardoise vous sera proposé. De l'onglet de bœuf au tofu en passant par un pavé de thon, une souris d'agneau ou un tartare, je veillerai à ce que chacun trouve son bonheur. Tous nos plats, nos sauces ainsi que nos desserts sont faits maison et cuisinés sur place à base de produits frais.

**Restauration tous les midis du lundi au vendredi, ainsi que le jeudi soir et samedi soir.
Mercredi : Fermeture Hebdomadaire**

Nous avons hâte de vous rencontrer.
L'équipe de L'Ardoise Bleue.

L'Ardoise Bleue

2 rue des mauges
49280 Saint Léger sous Cholet
tél: 06 08 27 29 47